



Saint-Pierre, le 29 novembre 2016

Monsieur Manuel Valls  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

KARINE CLAIREAUX

Monsieur le Premier Ministre,

---

SENATRICE  
DE SAINT-PIERRE ET  
MIQUELON

J'ai été saisie par l'association « Pieds Rouges » des problèmes d'érosion littorale sur l'Île aux Marins, à Saint-Pierre et Miquelon.

Les riverains s'inquiètent du recul du rivage suite à la grande marée d'avril 2015, et, à terme, de l'ouverture d'une brèche si importante qu'elle couperait l'île en deux.

---

MAIRE  
DE  
SAINT-PIERRE

Ils ont déjà sollicité l'Etat, par le biais du Préfet, et la Collectivité territoriale, mais l'un comme l'autre ont répondu concernant le financement de la protection des seules habitations, eu égard aux lois en vigueur.

---

PRESIDENTE DU  
BUREAU DU CONSEIL  
NATIONAL DE LA MER  
ET DES LITTORAUX

C'est pourquoi je me suis permis de porter à leur attention, et à la vôtre, le fait suivant : il ne s'agit pas en priorité ici de protéger les habitations, mais bien de protéger le port de Saint-Pierre, en confortant le trait de côte de son abri naturel qu'est l'Île aux Marins.

En effet, comme je vous l'avais indiqué lors de votre visite dans l'Archipel en octobre dernier, l'Île aux Marins fait office, depuis toujours, de digue naturelle permettant une protection du port contre les intempéries. Si elle venait à être coupée en deux, nous perdriions cette protection, et il nous serait impossible de construire une digue artificielle au même emplacement. Il en serait donc fini de toute ambition maritime pour l'île de Saint-Pierre.

De ce fait, si nous ne nous unissons pas pour trouver des solutions à la protection du littoral de l'Île aux Marins, nous nous exposons au risque de condamner l'activité maritime dans son ensemble et, même, l'approvisionnement en hydrocarbures.

C'est pourquoi je vous propose de travailler ensemble, en concertation avec les différents acteurs locaux, et les ministères concernés, afin de



trouver des solutions adéquates qui, pour l'instant, pourraient être pragmatiques et relativement peu coûteuses.

Comptant sur votre bonne compréhension des problèmes à long terme, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

*Bien à vous,*

  
Karine Claireaux